

section des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine



Rennes, le 2 avril 2015

Aux salarié-es de l'Association du Service Social de Protection de l'Enfance de Nantes

Chers collègues,

C'est avec une grande émotion que nous avons appris l'assassinat de votre collègue Jacques le 19 mars dernier. Ayant besoin de se retrouver et d'en parler, nous avons réuni des travailleurs sociaux du CG35 ce jour. Aussi, nous vous témoignons de tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

Beaucoup d'agents du Conseil général d'Ille et Vilaine sont consternés à plusieurs titres :

Ils sont peinéés pour l'entourage, famille, collègues, amis de Jacques et ne peuvent imaginer la douleur et le choc que vous subissez.

Ils sont, en quelque sorte, traumatisés par ce drame qui fait résonance et ils réalisent ce qu'ils endurent et acceptent en silence au quotidien (agressions, verbales, voire physiques, pressions...).

Ils sont en colère du peu de retentissement dans l'opinion public, de la relégation aux bancs des faits divers, voire à la banalisation car ce serait le risque du métier.

Nous avons décidé ensemble de lancer un mouvement de grève le 19 mai pour tous les agents du conseil départemental d'Ille et Vilaine (travailleurs sociaux, mais aussi agents d'accueil, secrétaires, auxiliaires de puériculture, puéricultrices, infirmières, sages-femmes, psychologues, médecins, cadres, assistantes familiales...) et l'élargir en intersyndicale sur les autres secteurs du 35 (hospitalier, associatif,...). Deux mois après ce drame, nous voulons :

- saluer la mémoire de Jacques, travailleur social, ne pas l'oublier et rappeler qu'il a été assassiné en exerçant son métier
- vous témoigner de notre solidarité,
- interpeller nos employeurs pour dénoncer les conditions dans lesquelles des salariés du social et médico-social travaillent, tout métier confondu.
- interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité dans l'évolution de la société (délitement du lien social, violence, intolérance...) et les conséquences de leurs politiques de restrictions budgétaires sur nos missions en particulier.

Solidairement, au nom de notre section et des agents réunis ce jour

Pour la section SUD

La secrétaire

Sandrine DESBORDES

<http://www.sud-departementaux35.org/>

section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91 mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - porte 32